

### Liste de pièces à fournir pour les dossiers de logements :

- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport.
- Livret de famille (enfants)
- Jugement de divorce si besoin.
- Quittance de loyer à jour de paiements, attestation d'hébergement ou échéancier de prêt immobilier.
- Avis d'imposition ou de non imposition de l'année en cours et de la précédente.
- Tous justificatifs de revenus (salaires, retraites, CAF, ASSEDIC, etc.)